

COMMUNE DE PFULGRIESHEIM

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Saverne

Tél. 03 88 20 16 91

mairie.pfulgriesheim@wanadoo.fr



LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Procès-verbal relatif à l'affectation du produit de la chasse
pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2023

En application de l'article L 429-13 du Code de l'Environnement, les propriétaires des fonds situés sur le territoire communal de la chasse ont été consultés par écrit le 16 mai 2023 avec un délai de réponse fixé au 20 juin 2023 en vue de l'affectation du produit de la location de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2023.

Les propriétaires ont été informés que :

- ✓ La décision d'abandon doit être prise expressément et à la majorité des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables.
- ✓ Si la majorité requise n'est pas atteinte, le produit est reversé aux propriétaires.

Les résultats de la consultation sont les suivants :

- Nombre de propriétaires concernés : **219**
- Surface totale des terrains concernés : **410 ha 32 ares et 7 ca**
- Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : **160**
- Surface globale appartenant à ces propriétaires : **317 ha 51 ares et 97 ca**

En conséquence, le Maire constate que la majorité requise est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Le présent procès-verbal sera affiché ce jour.

Fait à Pfulgriesheim, le

16 AOÛT 2023

Le Maire
André JACOB

